

Réseau institutionnel et sciences médico-sociales

SOB1001-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1 Q2)**

CRÉDITS ECTS 9		VOLUMEHoraire 108 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Nathalie DONNET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Sandra BOUZ Nathalie DONNET Frédéric GIOZZET Marie-Cécile WILMOT

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes
- Clarifier les mandats professionnels, institutionnel et social
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'activité d'apprentissage « sciences médico-sociales », l'étudiant sera capable :

Niveau de connaissance :

- de décrire les concepts importants de l'ensemble de la matière
- de définir les mots clés utilisés dans le cours
- de relier le concept « santé » aux différentes approches vues au cours (historique, épidémiologique, psychologique, médicale et sociale)
- de repérer les représentations, stéréotypes, discriminations dans le domaine de la santé

Niveau d'application :

- de situer la place de l'assistant social dans son rapport aux différentes préoccupations de santé individuelles ou collectives abordées

Niveau d'analyse :

- d'examiner le concept santé dans sa globalité à travers différentes approches (historique, épidémiologique, psychologique, médicale et sociale)

Niveau de création et de synthèse :

- de développer une connaissance « généraliste » des différentes préoccupations de santé individuelles ou collectives

Au terme de l'activité d'apprentissage « institutions sociales », l'étudiant sera capable :

Niveau théorique :

- d'identifier les différents secteurs de l'action sociale
- pour chaque organisation, de citer ses missions, ses objectifs, son public, ses pratiques, son fonctionnement, ...
- de situer celle-ci dans un contexte historique et politique
- de comparer celle-ci aux autres organisations d'un même secteur

Niveau d'application :

- de repérer, face à une situation particulière, les différents services qui pourraient intervenir
- à partir d'un service particulier : d'identifier son cadre légal, de dégager les spécificités de son projet institutionnel, de décrire et d'analyser ses collaborations avec des services partenaires

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à analyser les enjeux de santé individuels et collectifs à partir d'approches historiques, épidémiologiques, psychologiques, médicales et sociales, en identifiant les représentations, discriminations et rôles professionnels associés. Identifier, comparer et mobiliser les principales institutions de l'action sociale afin d'orienter une situation vers les services pertinents et d'analyser leur cadre légal, leur projet institutionnel et leurs collaborations.

CONTENU

Sciences médico-sociales

Les concepts de la santé et de la maladie

- La « santé » en Belgique // versus international + système de santé
- L'organisation (politique) des soins de santé en Belgique // sécurité sociale
- La « non-maladie »
- Maladie ressentie, maladie en tant que phénomène social et maladie diagnostiquée (SUSSER)
- Le modèle hygiéniste et les grandes épidémies dans l'histoire
- Le modèle biomédical (focus maladie)
- La triade de la déficience, de l'incapacité et du handicap (OMS)
- Le modèle biopsychosocial (focus : le malade, croyances, perspective subjective)
- Les modèles écologiques

Les déterminants de santé et les inégalités sociales de santé (ISS)

- La « santé publique » (évolution, fonctions)
- Les différentes approches en santé publique et le rôle du travailleur médico-social
- Les déterminants de santé, leur importance relative
- Inégalités sociales de santé et territoire
- Inégalités sociales de santé et indicateurs
- Inégalités sociales de santé et approches explicatives
- L'accès aux soins de santé
- Les stratégies pour lutter contre les Inégalités sociales de santé (politiques, professionnels et bénéficiaires)

Les concepts de base de la prévention, de la surveillance, de la promotion de la santé et de la santé communautaire

Problématiques de santé étudiées en pratique : l'hépatite C, l'endométriose, les allergies, l'obésité...

Institutions sociales

Les services relatifs aux secteurs suivants :

- Protection et accueil de l'enfant
- Aide aux familles
- Insertion socio-professionnelle
- Santé mentale
- Personnes en situation de handicap
- Enseignement et soutien scolaire
- Santé
- Personnes en difficulté sociale (aide sociale polyvalente et logement)
- Éducation permanente
- Les aînés

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Sciences médico-sociales

- Organisation mondiale de la Santé. (s.d.). *Organisation mondiale de la Santé*.
- Buchin, O., De Wever, A., & Vanherweghem, J.-L. (2021). *La santé des Belges : En 25 questions*. Luc Pire.
- Van Oyen, H., Deboosere, P., Lorant, V., & Charafeddine, R. (2010). *Les inégalités sociales de santé en Belgique*. Academia Press.

- Aubert, L., & San Marco, J.-L. (2007). Santé publique : Soins infirmiers (4e éd.). Elsevier Masson.
- Vassy, C., & Derbez, B. (2019). Introduction à la sociologie de la santé. Armand Colin.
- Province de Namur, Service de l'Observation, de la Programmation et du Développement Territorial. (2022).*Tableau de bord de la santé en province de Namur 2022*. Province de Namur.
- Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. (s.d.).*IWEPS*.
- Tessier, S. (2012). *Les éducations en santé : Éducation pour la santé, éducation thérapeutique, éducation à porter soins et secours* Maloine.
- Fiches IDE. (s.d.). Déterminants de la santé.
- Institut national d'assurance maladie-invalidité. (2010). Performance du système de soins de santé en Belgique : Premiers pas vers la mesure. Résumé du rapport 2010.
- Institut national d'assurance maladie-invalidité. (s.d.). La performance de notre système de santé belge.
- European Observatory on Health Systems and Policies. (2024). Belgium: Health system summary 2024. World Health Organization Regional Office for Europe.

Institutions sociales

- Articles de presse – Site des institutions ou fédérations (AVIQ, ONE, ...) – Moniteur belge – Wallex – Gallilex
- Voir Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	Power point, ressources mises en ligne sur Moodle (articles, vidéo, témoignages)
AASN10012-INSTI — Institutions sociales	Syllabus sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	48 h	Français	Français
AASN10012-INSTI — Institutions sociales	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	- Cours magistraux - Vidéo - Articles - Sites web - Exercices pratiques - Recherche personnelle
AASN10012-INSTI — Institutions sociales	Exposés magistraux et ateliers/séminaires avec des témoins, des professionnels, expos, pièces de théâtre, ateliers d'accompagnement pour le travail en lien avec le stage. La présence est fortement recommandée lors des différents ateliers durant lesquels nous abordons différentes thématiques qui pourront faire l'objet de questions d'examens.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN10011-SMSA1 — Sciences médico-sociales	En janvier, l'étudiant présente un examen théorique écrit composé de QCM et de questions ouvertes portant sur la matière du premier quadrimestre. Cet examen compte pour 50 % de la note finale de l'activité d'apprentissage. En juin, l'étudiant présente un examen théorique écrit composé de QCM et de question(s) ouverte(s) portant sur la matière du deuxième quadrimestre. Cet examen compte pour 50 % de la note finale de l'activité d'apprentissage. En cas d'échec à l'examen de janvier, l'étudiant peut également représenter cette matière en juin selon les mêmes modalités. La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne géométrique pondérée de ces deux parties. En deuxième session, seule(s) la/les partie(s) en échec, examen écrit du Q1 et/ou du Q2, doit/doivent être représentée(s). En cas de non-présentation de la partie réussie, la note obtenue pour celle-ci est conservée pour la deuxième session. L'examen théorique est composé de QCM et/ou de question(s) ouverte(s). En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'UE.
AASN10012-INSTI — Institutions sociales	En janvier, l'étudiant présente un examen écrit portant sur la matière du Q1. Cet examen compte pour 35 % de la note finale de l'activité d'apprentissage. En juin, l'étudiant présente un examen écrit portant sur la matière du Q2, qui compte pour 35 % de la note finale de l'activité d'apprentissage. Il présente également oralement le travail de recherche réalisé à partir de l'organisation de stage. Cette présentation compte pour 30 % de la note finale de l'activité d'apprentissage. En cas d'échec à l'examen de janvier, l'étudiant peut également représenter cette matière en juin selon les mêmes modalités. Les examens écrits portent sur la matière du syllabus et représentent ensemble 70 % de la note. Ils évaluent la connaissance des organisations vues durant les cours et ateliers du Q1 et du Q2. La présentation orale du travail de recherche réalisé à partir de l'organisation de stage représente 30 % de la note. La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne géométrique pondérée de ces deux parties. En deuxième session, seule(s) la/les partie(s) en échec, examen écrit du Q1 et/ou du Q2 ou oral du Q2, doit/doivent être représentée(s). En cas de non-présentation d'une partie réussie, la note obtenue pour celle-ci est conservée pour la deuxième session. La présentation orale du travail de recherche sur l'organisation de stage compte pour 30 % et les examens écrits pour 70 %. En référence à l'article 47S1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à l'une/des parties de l'évaluation certificative (examen Q1, examen Q2, oral) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour cette/ces partie(s). En raison de la moyenne géométrique, ce 0 conduira à l'attribution de la note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'UE.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.